

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1013 portant sujétion française

n° 1013

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date de publication
19 août 1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nomme Taha Mohamed est déclaré sujet français pour jouir de tous les droits et prérogatives attachés à cette qualité.